

Bruxelles, le 18 décembre 08

**Demande de question d'actualité de Fatiha SAIDI, Députée bruxelloise
à Madame Evelyne HUYTEBROECK, Ministre de l'Environnement**

Concerne : Avenir des Agendas Locaux 21 dans les communes.

Madame la Ministre,

C'est avec un grand étonnement que j'ai appris via la presse de cette semaine que des communes bruxelloises allaient se voir retirer leur soutien financier pour l'élaboration de l'Agenda 21.

Mes questionnements portent tant sur le fond que sur la forme. En effet :

1. Sur la forme :
 - Pouvez-vous me dire pourquoi une administration bruxelloise livre ses opinions et conclusions à un/e journaliste avant que les mandataires politiques concernés par le projet ne soient eux-mêmes informés des dispositions qui vont être prises ?
 - Avez-vous été informée de l'avis de l'administration quant aux décisions qu'elle comptait prendre ?

2. Sur le fond :
 - Dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21, qui est un projet complexe et demandant énormément d'investissement humain et de persuasion envers le public, est-il raisonnable de procéder à des «examens» (puisqu'à l'administration on parle de «deuxième sess») après 6 mois de mise en œuvre ?
 - Envisagez-vous de revoir l'avis formulé par l'administration et d'encadrer la procédure d'évaluation afin d'éviter pareils égarements à l'avenir et surtout afin d'éviter de décourager les rares communes qui se lancent dans la procédure d'élaboration d'un AL21 ?

Je vous remercie d'avance, Madame la Ministre, pour vos réponses.

Fatiha SAIDI